

**Procès-Verbal
Du Conseil Intercommunal
Du 27 septembre 2022
Salle communale de Lully**

Ordre du jour

1. Accueil, appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022
4. Assermentation des nouveaux•elles délégué•e•s
5. Communications du Bureau
6. Communications du Comité de direction
7. Communications du Conseil d'établissement
8. Désignation d'un•e délégué•e au Conseil d'établissement
9. Désignation d'un•e membre à la Commission de gestion
10. Préavis 02/09.2022 sur le budget de l'exercice 2023
 - a) Rapport de la Commission de gestion
 - b) Discussion sur le préavis et le rapport de la Commission de gestion
 - c) Adoption des conclusions du préavis du Comité de direction
11. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal
12. Divers et propositions individuelle

1. Accueil, appel :

La Vice-présidente, Mme Christine Birarda, ouvre la séance à 20h05.

Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la Commune de Lully de mettre la salle communale à disposition de l'association.

Sont présent•e•s du Conseil intercommunal :

Mmes et MM. Vincent Dornier et Carole Ricbourg, *Aclens*, Anne-Sylvie Genoud, *Echichens*, Emile Tasev, *Lully*, Julien Besuchet, Stéphane Dewarrat, Veronika Gaskell, Marc Lambrigger et Clémence Langone, *Morges*, Fabienne Chapuis, *Romanel-sur-Morges*, Caridad Salome Perez et Martine Blauth, *Tolochenaz*, Martine Gloor Chassot, *Vufflens-le-Château*, Fabienne Perrin et Noémie Fantoli, *Vullierens*.

Sont présent•e•s du Comité de direction :

Mmes et MM. Andreas Sutter, Vincent Jacques, Sylvie Ciana, Giuseppe Biancaniello, Sylvie Nussbaum et Bertrand Duperrex.

Sont excusé•e•s :

Mmes et MM. Tania Larequi et David Lenoir, *Chigny*, Jacqueline Botteron, *Echichens*, Jean-Jacques Aubert et Alexandre Desponds, *Morges*, Pierre Siegwart, *Vufflens-le-Château*.

Sont absent•e•s :

M. David Guarna, *Morges*.

2. Adoption de l'ordre du jour :

Aucune modification n'étant apportée, l'ordre du jour est adopté à main levée à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022 :

Le procès-verbal est approuvé par vote à main levée moins une abstention.

4. Assermentation des nouveaux•elles délégué•e•s :

Après lecture du serment Mmes Maeva Früh et Yael Roh Anzewui, *Bremblens*, Aliénor Vauthey, *Morges*, Patricia Chabanel, *Romanel-sur-Morges* sont assermentées.

La Secrétaire leur donne un exemplaire du règlement du Conseil intercommunal ainsi que des statuts de l'association.

5. Communications du Bureau :

La Vice-présidente donne les informations suivantes :

- Elle demande à chaque membre de bien vouloir donner son nom ainsi que la Commune qu'il représente afin d'aider la Secrétaire dans la prise de note pour la rédaction du procès-verbal.
- Lorsqu'un membre démissionne, il est prié d'informer le Bureau du nom de son successeur ainsi que de ses coordonnées.
- A partir de maintenant, les convocations seront envoyées par mail. Les délégués qui souhaiteraient recevoir la convocation sous format papier sont priés de s'annoncer auprès de la Secrétaire.

6. Communications du Comité de direction :

M. Andreas Sutter, *Président du Codir*, explique que le Comité s'est réuni dans le but d'entamer une réflexion sur les buts et la direction qu'il souhaite donner à l'ASIME.

Les quatre axes retenus sont :

a) La journée continue :

Suite à l'acceptation de l'article 63a) par la population, l'ASIME va prendre l'initiative d'entamer les démarches liées à la journée continue.

L'impact et la mise en place de cette dernière touchera plusieurs prestataires comme les cantines, les UAPE, les AREMS, ...

Les élèves du secondaire profiteront en premier de ce changement. En effet, tous les élèves sont rassemblés sous le même site à Beausobre. Il sera ainsi plus facile de répliquer le processus au cycle primaire dans un second temps.

b) La communication :

Des moyens comme le site web, des séances ou événements à organiser permettront de travailler sur la visibilité de l'association afin de mieux se faire connaître auprès des directions scolaires, des parents d'élèves et des communes.

c) Révision des coûts :

Un questionnaire sur le système financier est en cours. Cela permettra de l'ajuster et d'établir une planification financière à long terme.

d) Gestion des locaux scolaires :

L'inventaire des locaux scolaires permettra de mettre en évidence leur utilisation, leur obsolescence, leur fonction à moyen/long terme, ceci afin de, notamment, faciliter et aider l'enclassement des élèves par les directions d'école.

7. Communications du Conseil d'établissement :

Mme Sylvie Ciana, *Codir*, explique que lors de la dernière réunion fixée le 5 mai dernier, beaucoup de parents étaient présents. Le Conseil d'établissement, considéré comme un relai entre les quatre quarts (parents, directions scolaires, élus des communes membres et sociétés civiles qui s'impliquent) est le lieu qui permet l'écoute de chacun, comprendre les attentes et l'échange sur divers sujets comme le « projet 360 » par exemple.

La prochaine séance (qui est publique) est fixée au 10 octobre 2022 à Tolochenaz.

Pour finir, elle explique que M. Sutter fera une présentation sur l'ASIME pour définir les rôles de chacun.

8. Désignation d'un•e délégué•e au Conseil d'établissement :

La Vice-présidente explique que suite à la démission de Mme Jessica Crisci, le Conseil doit désigner un•e nouveau•elle délégué•e.

Mme Caridad Salome Perez, *Tolochenaz*, accepte d'être déléguée.

9. Désignation d'un•e membre à la Commission de gestion :

La Vice-présidente explique que suite à la démission de Mme Jessica Crisci, le Conseil doit désigner un•e nouveau•elle membre à la Commission de gestion. En général, c'est un•e suppléant•e qui devient membre puis, nommer un•e suppléant•e.

M. Stéphane Dewarrat, *Morges* propose la nomination de Mme Martine Blauth car, suppléante, elle a déjà participé à quelques séances.

Mme Martine Blauth, *Tolochenaz* accepte d'être membre de la Commission de gestion.

M. Marc Lambrigger, *Morges*, accepte d'être suppléant à la Commission de gestion.

10. Préavis 02/09.2022 sur le budget de l'exercice 2023 :

a) Rapport de la Commission de gestion :

M. Stéphane Dewarrat, *Morges*, lit le rapport de la Commission de gestion

b) Discussion sur le préavis et le rapport de la Commission de gestion :

M. Stéphane Dewarrat, *Morges* apporte un complément d'information quant à la communication : Selon la forte augmentation des charges pressentie, c'est le Codir qui fera une communication à chaque Municipalité. Ces dernières seront responsables d'informer leur Conseil général/communal relatif à cet impact direct financier.

c) Adoption des conclusions du préavis du Comité de direction :

Conclusions :

Le Conseil Intercommunal de l'ASIME

- Après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour l'exercice 2023 et du préavis 02/09.2022 – Budget de l'exercice 2023 du Comité de direction,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude du projet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'adopter le budget pour l'exercice 2023 tel que présenté par le Comité de direction, pour un montant global de CHF 12'362'374.00

Après lecture des conclusions du préavis par *la Vice-présidente*, ce dernier est accepté par vote à main levée à l'unanimité.

11. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal :

La Vice-présidente informe l'assemblée des dates suivantes :

Dates de séance de Conseil : Mercredi 31 mai 2023, 20h00 à St-Saphorin
Mercredi 27 septembre 2023, 20h00 à Lully

Dates des séances de Commission de gestion : (Salle de conférence de l'ASIME à 19h00)

Pour les comptes : Mardi 21 mars 2023
Mardi 28 mars 2023

Pour le budget : Mardi 22 août 2023
Mardi 29 août 2023

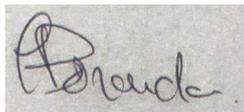
12. Divers et propositions individuelles :

La parole n'est pas demandée.

La Vice-présidente clôt la séance à 20h40 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Conseil Intercommunal

La Vice-Présidente



Christine Birarda

La Secrétaire



Corinne Bovet